

Bilan des AAP structures médico-sociales pour les personnes en situation de grande précarité autorisées en Ile-de-France en 2022

RAPPEL sur le début de mandature de la commission régionale en 2021 :

16 Equipes mobiles santé précarité (EMSP) et 4 Equipes spécialisées de soins infirmiers précarité (ESSIP) ont été autorisés fin décembre 2021 suite avis commission de la semaine du 15 décembre 2021.

L'ensemble de ces équipes sont opérationnelles à date.

Appel à projet pour la création de deux structures dénommées « Lits d'Accueil Médicalisés » (LAM) de 25 places chacune dans le département des Hauts de Seine (Nord et Sud)

Date de publication de l'avis d'appel à projet : 20 octobre 2021

Date limite de dépôt des candidatures : 20 décembre 2021

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 24 janvier 2022 et suivi par arrêté de la Directrice générale de l'ARS

L'autorisation du 1^{er} février 2022, vise à la création d'une structure dénommée « Lits d'Accueil Médicalisés – LAM CASH » de 25 places de LAM situé au 403 avenue de la République à Nanterre par le CASH.

Installation : oui

Inclusion des premiers résidents le 1^{er} novembre 2022.

Pour rappel, l'AAP a été considéré infructueux sur son volet Sud.

Appel à projet pour la création d'une structure dénommée « Lits d'Accueil Médicalisés » (LAM) de 25 places et de deux structures sur site unique spécialisées dans la prise en charge des usagers de drogues regroupant 10 places de « Lits Halte Soins Santé » (LHSS) et 25 places « Lits d'Accueil Médicalisés » (LAM), implantées dans le département de Paris

Date de publication de l'avis d'appel à projet : jeudi 27 janvier 2022

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 28 février 2022

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 30 mars 2022 et suivi par arrêté de la Directrice générale de l'ARS pour le volet LAM généraliste

L'autorisation du 16 mai 2022, vise à la création d'une structure dénommée « Lits d'Accueil Médicalisés – LAM 14^{ème} » de 25 places de LAM implantée sur le site de Notre Dame de Bon Secours situé au 66-88 rue des Plantes dans le 14^{ème} arrondissement de Paris par le GIP Samusocial de Paris.

Installation : oui

Inclusion des premiers résidents en novembre 2022.

Aucune autorisation n'a été prise sur le volet du site unique spécialisées dans la prise en charge des usagers de drogues regroupant 10 places de « Lits Halte Soins Santé » (LHSS) et 25 places « Lits d'Accueil Médicalisés » (LAM).

Appel à projet pour la création de 25 places « d'Appartements de Coordination Thérapeutique » (ACT) avec hébergement à implanter dans le département du Val d'Oise

Date de publication de l'avis d'appel à projets : lundi 14 mars 2022

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 16 mai 2022

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 04 juillet 2022 et suivi par arrêté de la Directrice générale de l'ARS

1- CITE CARITAS

L'autorisation du 20 juillet 2022, vise à la création d'une structure dénommée « Appartements de Coordination Thérapeutique » de 7 places d'ACT implantée dans le Val-d'Oise, par l'association Cités Caritas dont le siège social se situe au 72 rue Orfila 75020 PARIS.

Installation : non (en raison de difficultés de captation des logements. Poursuite active des recherches)
Inclusion des premiers résidents : non déterminée à ce stade

2- AURORE

L'autorisation du 20 juillet 2022, vise à l'extension de 6 places supplémentaires d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) avec hébergement est accordée à « l'ACT Bords de l'Oise », 12 chaussée Jules César, 95520 Osny, géré par l'association Aurore, 34, bd de Sébastopol - 75004 Paris.

La capacité totale de l'ACT Bords de l'Oise de l'association Aurore est fixée à 51 places.

Installation des nouvelles places : oui

3- OPPELIA

L'autorisation du 20 juillet, vise à l'extension de 4 places supplémentaires d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) avec hébergement est accordée à « l'ACT Rivage », 9 rue de l'Escouvrier, 95200 Sarcelles, géré par l'association Oppelia, 20 Avenue Daumesnil 75012 Paris.

La capacité totale de l'ACT Rivage de l'association Oppelia est fixée à 10 places.

Installation des nouvelles places : oui

Appel à projet pour la création d'une structure dénommée « Lits d'Accueil Médicalisés » (LAM) de 25 places, d'une structure dénommée « Lits Halte Soins Santé » (LHSS) de 25 places, et de deux structures sur site unique regroupant 15 places de LHSS et 15 places d'« Appartements de Coordination Thérapeutique » (ACT) avec hébergement, à implanter dans le département de Seine-Saint-Denis

Date de publication de l'avis d'appel à projets : mercredi 13 avril 2022

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 13 juin 2022

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 26/09/2022 et suivi par arrêté de la Directrice générale de l'ARS

La première autorisation vise à la création de deux structures sur un lieu unique situé au 18 avenue du Maréchal Leclerc dans la commune de Livry-Gargan, par l'association Aurore dont le siège se situe au 34 boulevard Sébastopol, 75015 Paris :

- une structure dénommée « Lits halte soin santé » (LHSS) de 15 places ;
- et une structure dénommée « Appartements de coordination thérapeutique » (ACT) de 15 places.

Installation : non

Inclusion des premiers résidents prévue en décembre 2023 pour le LHSS et l'ACT

La seconde autorisation vise à la création de deux structures sur un même site situé au 62 avenue de Sully dans la commune de Livry Gargan, par l'association Hotel social 93 dont le siège se situe au 33 boulevard Robert Schuman 93046 Livry Gargan :

- une structure dénommée « Lits halte soin santé » (LHSS) de 25 places ;
- une structure dénommée « Lits d'accueil médicalisé » (LAM) de 25 places.

Installation : non

Inclusion des premiers résidents prévue en octobre 2023 pour le LAM et le LHSS

Appel à projet pour la création d'une structure dénommée « Appartements de Coordination Thérapeutique » (ACT) avec 3 places d'hébergement et un maximum de 40 places hors les murs pour les personnes atteintes de tuberculose en Ile-de-France

Date de publication de l'avis d'appel à projets : lundi 27 juin 2022

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 29 août 2022

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 26/09/2022 et suivi par arrêté de la Directrice générale de l'ARS

L'autorisation du 19 octobre 2022, vise à la création de 3 places d'Appartements de coordination thérapeutique et 40 places d'appartements de coordination thérapeutique « hors les murs » situées sur le site de Notre Dame de Bon Secours, situé au 66-68 rue des Plantes, dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, par le GIP Samusocial de Paris dont le siège social se situe au 35 avenue Courteline, 75012 Paris.

Installation des places hébergement : non

Inclusion sur hébergement prévue au T1 2023

Activité de l'équipe mobile : oui (pour rappel équipe mobile pré-existante)

Appel à projet pour la création d'Equipes Mobiles Santé Précarité et de Lits Halte Soins Santé mobiles dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val d'Oise

Date de publication de l'avis d'appel à projets : lundi 27 juin 2022

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 29 août 2022

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 26/09/2022 et suivi par arrêté de la Directrice générale de l'ARS

L'autorisation du 19 octobre 2022, vise à l'extension de 1 équipe de Lits Halte Soins Santé (LHSS) mobile périnatalité 78-95 située au centre Gilbert Raby - 2 avenue Maréchal Joffre – BP18 -78250 MEULAN-EN-YVELINES est accordée à l'association Fondation l'Elan Retrouvé 23 rue de la Rochefoucauld 75009 PARIS.

La capacité totale du LHSS « L'Elan retrouvé » est répartie comme suit :

- 25 places de Lits Halte Soins Santé ;
- 2 équipes de Lits Halte Soins Santé mobile.

Activité de l'équipe mobile périnatalité : Visite de conformité en cours de programmation en lien avec la Délégation départementale du 78

Appel à projet pour la création de deux structures dénommées « Lits d'Accueil Médicalisés » (LAM) de 25 places, à implanter dans les départements de l'Essonne et des Yvelines

Date de publication de l'avis d'appel à projets : mercredi 8 juin 2022

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 8 août 2022

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie les 04/10/2022 et 07/10/2022 et suivi par arrêté de la Directrice générale de l'ARS

L'autorisation du 16 novembre 2022, vise à la création d'une structure dénommée « Lits d'accueil médicalisé » (LAM) de 25 places située au 2 allée Edouard Branly, 78260 Achères est accordée à l'association Croix Rouge française située au 2 allée Edouard Branly, 78260 Achères.

Installation : non

Inclusion des premiers résidents prévue en octobre 2023

Pour rappel, l'AAP a été considéré infructueux pour son volet 91.

EN CONCLUSION UNE FIN 2022 REUSSIE

Nous avons donc lancé en 2022 en termes d'AAP, après l'AAP SEGUR 27 :

- 25 places de LAM dans le 92
- 25 places de LAM dans le 75
- 17 places d'ACT dans le 95
- 25 places de LAM, 40 places de LHSS et 15 places d'ACT dans le 93
- 25 places de LAM dans le 78
- 1 LHSS périnatalité 78-95
- 3 places d'ACT et 40 places Hors les murs pour le dispositif Tuberculose Paris et petite couronne (pérennisation de l'existant)

Merci aux instructeurs/trices et aux membres de la commission.